



Objet :
Réunion du Comité du Bassin de l'Or
le jeudi 30 novembre 2017

Un soutien de 15 M€ en faveur de l'eau et des milieux aquatiques !

Au regard des enjeux de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, les acteurs locaux se sont mobilisés pour un programme d'actions de 5 ans (2015-2019), avec une révision prévue à mi-parcours, sur le bassin versant de l'étang de l'Or et nommé « Contrat du Bassin de l'Or ».

Le contrat de Bassin de l'Or est constitué de plus de 450 projets, portés par une soixantaine de maîtres d'ouvrage différents et représente un investissement sur 5 ans révisé à près de 65 M€. Il vise à répondre de manière opérationnelle à l'amélioration de la qualité de l'eau, la maîtrise de la ressource en eau, la prévention des inondations¹ et la gestion des cours d'eau et de l'étang de l'Or.

Présidée par Claude Barral, la réunion du 30 novembre à la salle Jean Valès de Lunel a rassemblé les membres du Comité du Bassin de l'Or afin de prendre position sur la révision du programme d'actions en cours. La quarantaine de participants représentait les élus des collectivités territoriales, les usagers et l'État, ainsi que quelques communes. L'assemblée a activement exprimé ses opinions et sa motivation générale à poursuivre l'action engagée depuis presque trois ans par le territoire pour reconquérir le bon état de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le prévisionnel pour les deux années à venir atteint 20M€ supplémentaires d'investissement par le territoire.

Les membres du Comité ont exprimé leur volonté unanime à poursuivre ce programme révisé.

Cette démarche bénéficie d'aides publiques via une convention financière qui lie le Symbo, porteur et animateur de ce dispositif, les partenaires financiers ainsi que les membres du Symbo et principaux maîtres d'ouvrages des actions². L'Agence de l'Eau, la Région et le Département ont profité de leur présence à cette réunion pour annoncer leur intention de maintenir leur engagement sur la seconde phase du programme d'actions (2018-2019) malgré le contexte financier actuel, qui induit par ailleurs un désengagement sur la plupart des autres territoires pour ce qui concerne l'année 2018. En ce sens, le bassin versant de l'étang de l'Or fait figure d'exception.

Sur la première phase du programme (2014-2017), la dynamique s'est révélée très bonne avec plus de 80% des actions effectivement engagées : en particulier, les collectivités maîtres d'ouvrage ont tenu leurs engagements et mené les opérations prévues, pour un montant total de 44 M€ environ. De même, les co-financements ont été au rendez-vous des attentes du territoire avec plus de 15M€ d'aides publiques affectées pour leur majeure partie à l'amélioration de la qualité de l'eau (sur l'assainissement urbain et l'agro-environnement essentiellement) et à la restauration des milieux aquatiques de cours d'eau et autour de l'étang de l'Or. Ces deux thèmes ont été illustrés respectivement par Pays de l'Or Agglomération et le SIATEO qui ont fait part de leur retour d'expérience d'une part sur la restauration de la Viredonne et des Dardaillons, et d'autre part sur la construction à venir d'une aire sécurisée pour le lavage des pulvérisateurs agricoles.

Contacts : Pierre Théliér, chargé de mission qualité de l'eau, 04 67 22 22 73
Jean-Marc Donnat, Directeur du Symbo, 04 67 22 22 75

Pour en savoir plus : www.etang-de-l-or.com/contrat-bvor.htm

Pièces Jointes : invitation, photographie de la réunion

¹ Le PAPI complet, dont le dépôt est prévu à court terme, n'est pas comptabilisé dans ce montant de 65M€.

² Pays de l'Or Agglomération, Montpellier Méditerranée Métropole, les Communautés de Communes du Pays de Lunel et du Grand Pic Saint-Loup, le SIATEO, le Syndicat Mixte de Garrigues Campagne et la Chambre d'agriculture de l'Hérault).